



Ecole Maternelle ANNA de NOAILLES
60340 VILLERS SOUS ST LEU
Tél : 03.44.56.37.23

ADMISSIONS A L ECOLE MATERNELLE : RENTREE 2019

Les admissions à l' **Ecole Maternelle** concernent :

- les enfants **nés en 2016** (PS : Petite Section)
- **et pour cette Rentrée : les enfants de début d'année 2017**
(TPS : Toute Petite Section)
- ainsi que les nouveaux arrivants nés en 2015 (MS) et 2014 (GS) sur la commune de Villers sous St Leu.

1) Dans un premier temps vous devez vous présenter en **Mairie** pour l'**Inscription** de votre enfant avec les documents suivants :

- le livret de famille
- le carnet de santé à jour des vaccinations obligatoires
- un justificatif de domicile

2) Dans un deuxième temps, vous vous présentez à l'**Ecole Maternelle** pour l'**Admission** de votre enfant aux dates et heures suivantes :

- le **VENDREDI 17 MAI 2019 de 16h30 à 18h**
- le **VENDREDI 24 MAI 2019 de 16h30 à 18h**

avec les documents suivants :

- la fiche d'inscription délivrée par la **Mairie**
- 4 photos d'identité de l'enfant

Vous pouvez venir accompagner de votre enfant.

L'admission définitive est prononcée dans la limite des places disponibles au profit des enfants les plus âgés, les autres constituant éventuellement une liste d'attente. La priorité est donnée aux enfants de la Commune.

En cas d'indisponibilité sur ces jours d'**Admissions**, vous pouvez me contacter au :
03.44.56.37.23.

La Directrice, Mme FAYE .

